



Mise aux normes de notre salle fumeurs

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 22 février 2008

Bonjour, nous sommes une association qui regroupe 55 salariés. Nous disposons d'une salle fumeur et nous savons qu'elle n'est plus aux normes desormais. Les salariés vont donc fumer dehors. Nous disposons d'un système d'extraction d'air VMC dans cette salle. J'aurais aimé savoir si vous pouvez nous conseiller un prestataire pour l'évaluation de notre système d'extraction d'air, ainsi que pour la mise en place d'une fermeture automatique de la porte. Merci

Réponse :

DNF n'est pas habilitée à donner ce type de renseignement commercial.

Vous devriez pouvoir trouver des adresses soit en consultant les pages jaunes, soit en demandant à votre moteur de recherche Internet de trouver système de ventilation soit encore en demandant à votre plombier ou à votre électricien de se renseigner pour vous.

Dans tous les cas, munissez-vous de la définition du fumoir telle qu'elle est décrite dans les articles R. 3511-2 et suivants du code de la santé publique